

Faculté de droit



CRIM2MS Master en criminologie, à finalité spécialisée



Gestion du programme

ECRI Ecole de criminologie

Présidente : Fabienne Brion

Contact : Jeanine Bedynek

Tél. 010478854
info@crim.ucl.ac.be

La gestion administrative du programme est confiée à Mme J. Zaorski-Bedynek.

La directrice administrative reçoit les étudiants au bureau C.148, 1er étage de la Faculté de droit.

Tél. 010478854 - zaorski@crim.ucl.ac.be

Les informations plus générales peuvent être obtenues au Secrétariat de l'Ecole : 010474674 (Mme Gérard).

Objectif de la formation

Ce programme est accessible aux titulaires d'un diplôme de deuxième cycle en droit, psychologie, sociologie ou médecine, qui souhaitent obtenir une formation criminologique complétant leur formation disciplinaire de base.

Conditions d'admission

Sont admissibles au master en criminologie :

- Les titulaires d'un diplôme de deuxième cycle en droit, en psychologie ou en sciences de l'éducation ou en sociologie ou de docteur en médecine délivré par l'UCL.
- Les titulaires d'un grade de deuxième cycle en droit, en psychologie ou sciences de l'éducation, en sociologie ou en médecine, délivré par une autre université, belge ou étrangère, après examen de leur dossier d'études et à condition d'être autorisés par le Conseil de l'Ecole de Criminologie.
- Les titulaires d'un diplôme universitaire de 2e cycle autre que ceux visés en a) et en b) moyennant l'examen de leur dossier au cas par cas.

Demande d'admission

Les étudiants intéressés doivent faire parvenir leur dossier au Président de l'Ecole, en vue de leur admission.

Les étudiants étrangers doivent introduire leur demande d'admission auprès du Secrétariat des étudiants de l'UCL à l'aide du formulaire d'inscription intitulé " Demande d'admission pour diplômés étrangers ".

Structure générale du programme

Le programme **du master en criminologie** comprend **deux années d'études et 120 crédits. Pour les titulaires d'un diplôme de deuxième cycle, l'admission peut être personnalisée (art 60 à 62 du Décret)**. Les candidats qui peuvent faire valoir des **équivalences** peuvent obtenir des **dispenses** pour un **maximum de 60 crédits**. Ces étudiants pourront ainsi bénéficier d'une **réduction de la durée des études** proportionnelle au nombre de crédits valorisés à l'admission.

Les étudiants qui exercent une activité professionnelle, peuvent être autorisés à étaler le programme d'une année d'étude sur deux années académiques.

Contenu du programme

A. Finalité spécialisée: 30 crédits

<u>ECRI2103A</u>	Criminologie psychologique[45h] (4.5 crédits)	N.
<u>ECRI2104A</u>	Criminologie sociologique[45h] (4.5 crédits)	N.
<u>ECRI1501</u>	Histoire de la criminologie[45h] (6 crédits)	Dan Kaminski
<u>ECRI2222</u>	Stage de 300 heures et séminaire de supervision du stage[30h] (15 crédits)	N.

B. Tronc commun: 90 crédits**1. Cours: 75 crédits****1.1. Cours obligatoires:**

<u>ECRI1504</u>	Eléments de droit pénal et de procédure pénale[60h] (6 crédits)	Damien Vandermeersch
<u>ECRI2102</u>	Protection de la jeunesse: institutions et pratique[45h] (~)	Thierry Moreau, Isabelle Ravier
<u>ECRI2105A</u>	Méthodologie de la criminologie[45h] (4.5 crédits)	N.
<u>ECRI1506</u>	Criminologie biologique[30h] (3 crédits)	Philippe De Witte
<u>ECRI2108</u>	Introduction à la psychiatrie et psychiatrie médico-légale[45h] (4.5 crédits)	Antoine Masson, Philippe Meire
<u>ECRI2107</u>	Médecine légale[30h] (3 crédits)	Frédéric Bonbled
<u>ECRI2109</u>	Pénologie[30h] (3 crédits)	Fabienne Brion
<u>ECRI2201</u>	Politique criminelle[30h] (3 crédits)	Maria Luisa Cesoni
<u>ECRI2204</u>	Méthodes de traitement des délinquants[30h] (3 crédits)	Jean Kinable
<u>ECRI2205</u>	Sociologie de l'administration de la justice pénale[30h] (3 crédits)	Dan Kaminski
<u>ECRI2207</u>	L'entretien psychologique et social[15h+15h] (3 crédits)	Anne-Christine Frankard (supplée Xavier Renders), Xavier Renders

1.2. Cours au choix:

L'étudiant complètera son programme par plusieurs cours à choisir parmi la liste reprise ci-dessous afin d'arriver au total de crédits requis :

<u>ECRI2202</u>	Questions approfondies de psychologie et de psychanalyse criminelles[30h] (3 crédits)	Jean Kinable
<u>ECRI1505</u>	Criminologie des populations marginalisées[30h] (3 crédits)	Christine Schaut
<u>ECRI2209</u>	Psychopathologie criminelle[30h] (3 crédits)	Jean Kinable
<u>ECRI2210</u>	Etude de cas en criminologie clinique[15h+15h] (3 crédits)	N.
<u>ECRI2211</u>	Questions d'éthique en criminologie[30h] (3 crédits)	Marie-Sophie Devresse, Dan Kaminski
<u>ECRI2212</u>	Droit et pratique de la fonction de police[30h] (3 crédits)	Christian-Paul De Valkeneer
<u>DPCR2339</u>	Droit pénal des affaires[30h] (4.5 crédits) ☒	Christian-Paul De Valkeneer, Thierry Moreau
<u>DPCR2343</u>	Droit pénal spécial[30h] (4.5 crédits)	Maria Luisa Cesoni
<u>DPCR2344</u>	Droit pénal et procédure pénale comparés[30h] (4.5 crédits)	Maria Luisa Cesoni
<u>DPCR2345</u>	Questions de procédure pénale et de droit international pénal[30h] (4.5 crédits) ☒	Henri Bosly
<u>DPCR2348</u>	Questions approfondies de droit pénal européen[30h] (4.5 crédits)	Marie-Aude Beernaert
<u>ESPO1122</u>	Fondements du droit[40h] (3 crédits)	Gilberte Marchal, Henri Simonart, Marc Verdussen
<u>ESPO2102</u>	Statistiques[30h+15h] (4.5 crédits)	Dominique Deprins
<u>ECRI1502</u>	Introduction aux sciences biomédicales en rapport avec la criminologie[30h] (4 crédits)	Frédéric Bonbled
<u>PSP1266</u>	Introduction à la psychologie clinique[45h+5h] (3 crédits)	N.
<u>PSY2003</u>	Psychiatrie et psychopharmacologie[60h] (6 crédits) ▲	Jean-Yves Hayez, Jean-Marie Maloteaux, Philippe Meire (coord.), Jean-Paul Roussaux
<u>PSY2430</u>	Psychologie et éducation des jeunes à conduite agressive[30h] (3 crédits)	Jean-Yves Hayez
<u>PSY2934</u>	Psychologie pathologique des âges de la vie: enfance et adolescence[45h] (4.5 crédits)	Jean-Yves Hayez
<u>SESP1242</u>	A préciser	
<u>SEX2230</u>	Aspects juridiques des relations familiales[30h] (3.5 crédits)	Jehanne Sosson
<u>SEX2570</u>	Thérapies familiales, conjugales et sexuelles[60h] (7 crédits)	Danielle Bastien, Pierre Collart, Pascal De Sutter, Christine Reynaert
<u>SOC2132</u>	Analyse du système social : structures et pouvoir[30h] (3.5 crédits)	Luc Van Campenhoudt
<u>SOC2134</u>	Sociologie de l'histoire : approches macro et micro-sociologiques[30h] (3.5 crédits)	Jean-Michel Chaumont, Xavier Rousseaux
<u>SOC2430</u>	Sociologie urbaine et rurale[30h] (3.5 crédits)	Bernard Francq

<u>SOC2434</u>	Sociologie de la famille[30h] (3.5 crédits)	Jacques Marquet
<u>SOC2446</u>	Sociologie des migrations[30h] (3.5 crédits) ⊕	Albert Bastenier
<u>TRAV2111</u>	Droit social[30h] (4 crédits)	Gilbert Demez
<u>TRAV2213</u>	Sociologie des mouvements sociaux[30h] (4 crédits)	Jean-Marie Lacrosse
<u>TRAV2219</u>	Méthodes de recherche en sciences du travail[30h] (4 crédits)	Catherine Gourbin, Godelieve Stroobant
<u>ANGL1823</u>	Anglais - Compréhension de textes de criminologie[60h] (6 crédits)	Nathalie Heiderscheidt
<u>ANGL2421</u>	Communication interactive anglaise - niveau intermédiaire avancé[30h+30h] (3 crédits)	Claudine Grommersch, Nathalie Heiderscheidt
<u>NEER1820</u>	Néerlandais - compréhension de textes à tendance juridique Niveau débutant[60h] (5 crédits)	Rita Fenendael, Marie-Paule Vanelderden
<u>NEER2421</u>	Communication interactive néerlandaise - niveau intermédiaire avancé[30h] (3 crédits)	Marie-Paule Vanelderden

12 crédits parmi les différents programmes de l'Université sous réserve de l'approbation de ce choix par l'Ecole. Ces cours doivent être d'un niveau de deuxième cycle.

2.

<u>ECRI2223</u>	Travail de fin d'études(15 crédits)	N.
-----------------	-------------------------------------	----

Structure d'accompagnement du stage

Chaque stage est rattaché à un **séminaire de supervision du stage** auquel l'étudiant doit s'inscrire en début d'année. Les séminaires de supervision de stage permettent à l'étudiant de discuter et d'évaluer ses expériences de terrain avec les enseignants et les autres étudiants stagiaires. Ils permettent également une analyse critique des pratiques sociales et pénales. L'évaluation se fait conjointement par le tuteur académique et le superviseur local (maître de stage) en présence du stagiaire. Le **travail de fin d'études** est un rapport scientifique portant d'une part sur une question scientifique en rapport avec le stage, d'autre part sur la pratique de stage. Le but de ce travail est d'évaluer la capacité à réaliser une synthèse critique de la littérature scientifique sur cette question. La question scientifique est choisie par l'étudiant en accord avec son tuteur académique. Si l'étudiant est dispensé de stage, le travail de fin d'études prendra alors la forme d'un mémoire.

Situation du diplôme dans le cursus

Les titulaires du diplôme de master en criminologie, obtenu avec au moins un grade de distinction, peuvent s'inscrire au doctorat en criminologie.